

**Procès-verbal  
du Conseil Municipal  
du vendredi 20 mars 2026**

---

**Date de convocation**

16 mars 2026

**Heure de la séance**

19h00

**Lieu de la séance**

Hôtel de Ville

**Nombre de conseillers**

Présents

Excusés

Procurations

Absents

29

27

2

2

0

---

**Présents :** M. D. DOLÉ, Mme M. RANGEARD, M. M. PRAUD, Mme N. GÉMARD, M. Y. DURAND, Mme A. VACHÉ, M. R. GAUBERT, M. M. RAUTUREAU, M. JM. BEAUFFRETON, Mme V. DAVIAUD, M. M. CHAIGNEAU, Mme A. BALLERY, M. K. SERIN, Mme MJ. GABRIEU, M. C. CHAUVET, Mme C. GABORIT, M. C. BLANDIN, Mme N. PODEVIN ; M. L. SIMONNEAU, Mme A. ROSÉ, M. P. SERIN, Mme C. BODIN, M. JC. MARCHAND, Mme I. BROSSET, M. A. GUILLOTEAU, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. J. LANDA, Mme A. RABILLER, M. T. PELAUD, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusée :**

M. C. BLANDIN

Mme C. GABORIT

Procuration à

”

M. D. DOLÉ

M. M. PRAUD

**Secrétaire : M. Jean-Michel BEAUFFRETON**

## Ordre du jour

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre des adjoints
3. Election des adjoints

*Madame DEVANNE, Maire sortant, ouvre la séance à 19h00*

Elle procède à l'appel puis elle laisse la parole à Madame Marie-Josèphe GABRIEAU, doyenne d'âge, qui prend la présidence de la séance jusqu'à l'élection du Maire (Article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales).

#### **1 - Election du Maire**

Madame GABRIEAU informe qu'un ou une secrétaire doit être désigné. Monsieur Jean-Michel BEAUFFRETON étant candidat, il est désigné secrétaire de la séance.

Deux assesseurs se portent candidat : Monsieur Alexandre GUILLOTEAU et Monsieur Charly CHAUVET.

Chaque élu, à l'appel de son nom, se déplace jusqu'à l'urne pour voter et signer la liste d'émargement.

A l'issue du vote,

- |   |    |
|---|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne                     | 29 |
| - Nombre de bulletins au nom de Monsieur Didier DOLÉ          | 22 |
| - Nombre de bulletins au nom de Monsieur Jean-Claude MARCHAND | 7  |

Madame GABRIEAU déclare Monsieur Didier DOLÉ, Maire.

Elle lui remet l'écharpe d'élu lui étant destinée et lui adresse ses félicitations suivies des applaudissements de l'assemblée.

Monsieur le Maire donne lecture du deuxième point du rapport de présentation.

#### **2 - Détermination du nombre des Adjoints**

Le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'Adjoints au Maire ; ce nombre ne peut pas toutefois excéder 30% de l'effectif légal du Conseil (Article L2122-2 créé par la loi n°96-142 1996-02-21).

Ce pourcentage constitue une limite maximale à ne pas dépasser ; en conséquence il n'est pas possible d'arrondir le résultat de ce calcul à l'entier supérieur.

Le nombre maximum pour la Commune de Pouzauges ne peut donc pas excéder 8 postes.

Monsieur le Maire propose de fixer à 6 le nombre de ses Adjoints.

#### **Délibération n°2 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, fixe à 6 le nombre d'Adjoints au Maire pour le mandat 2026-2032.

#### **3 - Election des Adjoints**

Les Adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage (mélange de différentes listes) ni vote préférentiel (modification d'une liste par ordre de préférence).

La liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (article L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales – loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019).

Le vote a lieu à scrutin secret. Si après deux tours, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a alors lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée.

Deux listes sont proposées :

- Liste de Mme RANGEARD Monique, Vivre Pouzauges :  
RANGEARD Monique  
PRAUD Mikaël  
GÉMARD Nadine  
SERIN Killian  
VACHÉ Annie  
GAUBERT Raphaël
  
- Liste de Mme BROSSET Isabelle, Rassemblés pour Pouzauges :  
BROSSET Isabelle  
GUILLOTEAU Alexandre  
BRISSEAU-JAUZELON Laurence  
PELAUD Thibaut  
RABILLER Aurélie  
LANDA Jérôme

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection des Adjointes au Maire.

A l'issue du vote,

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
- Nombre de bulletins au nom de liste de Mme Monique RANGEARD	22
- Nombre de bulletins au nom de la liste de Mme Isabelle BROSSET	7

Sont donc élus adjoints :

1 <sup>ère</sup> Adjoint	RANGEARD Monique
2 <sup>ème</sup> Adjoint	PRAUD Mikaël
3 <sup>ème</sup> Adjoint	GÉMARD Nadine
4 <sup>ème</sup> Adjoint	SERIN Killian
5 <sup>ème</sup> Adjoint	VACHÉ Annie
6 <sup>ème</sup> Adjoint	GAUBERT Raphaël

Monsieur DOLÉ s'exprime :

*« Madame, Monsieur, chères Pouzaugeaises, chers Pouzaugeais,*

*Permettez-moi d'abord, au nom de l'équipe municipale élue, de vous dire combien je suis honoré et profondément reconnaissant de la confiance que vous nous accordez aujourd'hui. C'est une responsabilité immense — et une joie — de servir notre belle commune de POUZAUGES.*

*Je veux commencer par rendre hommage à l'équipe sortante pour son travail et son engagement. Lorsque je parle d'équipe sortante, j'y inclus les 6 membres de notre groupe durant les 6 dernières années bien sûr. Nous ne sommes pas ici pour effacer le passé, mais pour construire l'avenir ensemble. Je tends la main à celles et ceux qui ont servi avant nous : travaillons en confiance pour la continuité des projets utiles et pour corriger ce qui doit l'être. Recevez ma reconnaissance et la promesse d'une collaboration loyale lorsque vos compétences et vos connaissances serviront l'intérêt général.*

*Je rendrai également hommage à plusieurs personnes qui ont été des incitateurs à ma présence parmi vous ce soir...*

*Tout d'abord, Roger Colin, ancien maire, aujourd'hui décédé qui me disait en 2004... M. Dolé il faut y aller vous avez toutes les compétences pour... ce à quoi je répondais, vous êtes drôle je ne suis qu'un petit artisan qui doit en priorité faire tourner son entreprise...*

*Olivier Demeulenaere ensuite, ancien DGS de Roger Colin, qui me tenait le même discours et qui fut mon parrain à mon entrée dans le Lions club en 2000...*

*Michel Roy, maire qui succéda à Roger Colin...*

*Et puis, pour finir Philippe Cousseau que j'ai accompagné pour la campagne de 2014...*

*Et enfin, Éric Rambaud, qui était maire de Bazoges en Pareds, président de la com com de la Châtaigneraie et président de Vendée Eau, avec qui, pendant quelques années j'ai pu découvrir les fonctions d'adjoint et le travail d'élu au cœur d'un village à quelques kilomètres de Pouzauges...*

*Enfin je remercie tous ceux, qui de près ou de loin nous ont permis d'être là ce soir et ainsi nous mettre aux services des Pouzaugeais... Tous les colistiers VIVRE POUZAUGES, tous les amis, les voisins, les Pouzaugeais qui nous encourageaient, les anciens conseillers qui nous ont apporté leur aide et compétences durant ces 6 dernières années.*

*Nos priorités seront claires et concrètes :*

*SÉCURITÉ, PROPRETÉ, DYNAMISME, ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉ... avec :*

*- Une Gouvernance transparente : réunions publiques régulières, comptes rendus accessibles, budget expliqué simplement.*

*- Une Solidarité locale : soutenir les familles, les personnes âgées et les associations. La mise en place d'une Mutuelle Communale, voir Intercommunale pour permettre au plus défavoriser de bénéficier d'un meilleur remboursement des soins... Continuer la recherche de nouveaux médecins... Merci à Jacques Ballay pour son fils qui s'installe comme médecin généraliste début avril dans les locaux agrandis de la maison de santé...*

*- Des Services publics et un cadre de vie : entretien des voiries, propreté, éclairage, sécurité.*

*- L'Éducation et la jeunesse : écoles, activités périscolaires et lieux de rencontre pour nos jeunes. Point Ô combien important dans le contexte actuel pour ce début de mandat...*

*- Économie locale et emploi : aider nos commerçants avec notre proposition de les accompagner au mieux sur la « Toile ou sur le Net » comme disent les jeunes, soutenir l'agriculture et attirer de nouvelles activités durables dans notre commune.*

*-La vie associative culturelle et sportive pour une commune dynamique.*

*- Continuer la Transition écologique : économie d'énergie, espaces verts, gestion des déchets.*

*-Un dernier point et non des moindres, développer le tourisme en mettant en valeur et en entretenant notre patrimoine et nos atouts...*

*Je vous propose enfin une commune où l'on décide ensemble : consultations, ateliers citoyens et participation aux projets. J'appelle à l'esprit de responsabilité et à la solidarité : venez proposer, débattre, agir. C'est en unissant nos forces que nous ferons vivre notre commune.*

*Je m'engage, avec mon équipe, à œuvrer avec humilité, travail et détermination. Merci de votre présence — et surtout, merci de votre confiance. Ensemble, « à 29 », écrivons ce nouveau chapitre. »*

*Intervention de Jean-Claude MARCHAND pour l'équipe Rassemblés pour Pouzauges :*

*« Avec cette candidature au poste de maire de la commune de Pouzauges, je ne cherchais pas à renverser le résultat des urnes.*

*Je tiens à vous féliciter pour votre victoire, ce que j'ai déjà fait personnellement à Didier. Vous avez su capitaliser sur les petits désagréments du quotidien pour renverser... sur le fil, le résultat en votre faveur.*

*Le jeu électoral vous permet aujourd'hui, équipe majoritaire, de gouverner seul, tout au long de votre mandat, une vraie responsabilité. Il n'en demeure pas moins, et j'aimerais vous rappeler que ce résultat ne s'est joué qu'à seulement 27 voix.*

*C'est dans ce contexte, que je me suis présenté aujourd'hui devant vous, pour remercier l'ensemble de ceux qui ont cru en moi et notre équipe dans cette aventure. Je tiens à remercier ... l'ensemble de mes colistiers, qui se sont investis avec dévouement, fougue et honnêteté dans cette campagne.*

*Je tiens à remercier aussi, tout ceux qui ont cru en notre projet, construit patiemment durant les mois précédents. Ce projet fut abondé par nos nombreuses rencontres avec l'ensemble des pouzaugeais et encore plus avec leurs remarques acquises au cours de la distribution de notre programme en porte à porte.*

*Ce projet global, minutieux, réaliste et détaillé sur 16 pages, a séduit une part importante des votants le jour des élections. C'est la raison pour laquelle nous continuerons à défendre ce projet tout au long du mandat, pour répondre à l'attente que les Pouzaugeais et Pouzaugeais ont placé en nous.*

*Je veux aussi corriger les mensonges et contre-vérités propagés pendant cette campagne.*

*Sur les finances, en premier lieu sur le fait que certes, la commune est désendettée, mais que nous n'avons rien fait notamment sur la rénovation des équipements publics, soyons factuels en partant du Lac nous avons rénové : l'entrée de ville jusqu'à Lidl, la plage du lac, la digue du lac, en remontant en ville la salle de Sport de Largeteau, les vestiaires de Jacob, le parking de Largeteau, les tapis et plancher de la salle du judo, la toiture de cette salle, les allées du colombier, les fenêtres du colombier, en centre-ville les halles, la supérette, le centre des remparts, les voiries du Bourg Belard et de l'Aubépin, le Donjon ainsi que le haut de la ville, les vestiaires de la salle du Bois de La Folie, le chemin des Puys, en redescendant à Chartier, la piste d'athlétisme, le drainage, l'irrigation et l'éclairage du terrain de foot, le relamping des salles de sports, les terrains de tennis et cerise sur le gâteau la Salle Emile Robert et son parking et j'en oublie, soit prêt de 20 millions d'euros sur 12 années en captant plus de 6 millions d'euros de subventions (30 %), en empruntant seulement 1. 2 millions d'euros d'emprunt au taux de 0.68 %, le reste en autofinancement sur les excédents du budget de fonctionnement. Qui dit mieux.*

*Ensuite, Pouzauges qualifiée de Reine du Haut Bocage sort renforcée depuis une dizaine d'années par les labels « station verte » et « Petite Cité de Caractère » que nous avons mis en œuvre. Notre Cité Labyrinthe, ses douze venelles ornées de mosaïques, seconde étape mise en place, ouvre la voie à un projet culturel et touristique du château auquel tu as participé Didier.*

*Michelle Devanne nous disait souvent qu'élu, nous sommes de passage et dans la transmission. Force est de constater qu'avec des équipements rénovés, l'héritage est plutôt bon, avec en plus un passif fortement allégé laissant des marges de manœuvres importantes pour ce mandat.*

*Une dernière chose, la campagne peut parfois exacerber certaines personnes et les réseaux sociaux sont sujets à dérapage. A titre d'exemple, le post honteux allant part ailleurs à l'encontre de la charte de l'élu, sur la propreté, en oubliant au passage que dame nature, avec un hiver très humide avait fait son œuvre et que contrairement à certains commentaires, les agents voiries et espaces verts n'y sont pour rien, ce que certains habitants ont rappelé. C'est, si vous me le permettez « l'arroseur arrosé ». Une stigmatisation des agents inadmissible quand on veut se porter aux responsabilités, le post a fort heureusement disparu mais va laisser des traces. Nous ne tolérerons pas plus que les agents soient la cible au travers de mots condescendants et irrespectueux, pouvant remettre en question leur intégrité professionnelle, comme cela a pu déjà l'être en conseil municipal. Nous pensons là aux agents des services administratifs. Sous couvert de la campagne, des limites pourraient avoir été franchies et notamment celles du code électoral relevant de l'article L49 à savoir notamment « qu'aller voir les enfants au city stade le samedi pour encourager le sens du vote avec des promesses » pourrait s'apparenter à un acte de propagande, acte qui était proscrit à compter du vendredi minuit.*

*Maintenant, permettez-moi, de vous préciser qu'avec mes 6 colistiers expérimentés présents à mes côtés, notre seul objectif est le service de Pouzauges.*

*Nous allons donc poursuivre cet objectif, dans l'opposition, en ayant pour boussole, les valeurs de solidarité, d'humanité, de respect et de vivre ensemble ...*

*Le temps des élections est désormais clos ce soir. Maintenant place à l'action, une tâche exigeante par expérience, où les grands projets se télescopent en permanence avec le quotidien. Une fonction qui mobilise beaucoup d'énergie et de don de soi pour le bien commun, afin de mener à bien les projets durant un mandat.*

*Nous, membres de l'opposition :*

*Nous nous engageons à soutenir les projets de la municipalité qui entreront dans le cadre nos valeurs.  
Nous nous engageons à toujours formuler une critique argumentée sur les projets que nous ne soutiendrons pas.*

*Nous nous engageons à être une vigie des finances publiques de la commune.*

*Merci de votre attention. »*

*Monsieur DOLÉ indique que, concernant les agents municipaux, il n'a jamais rien dit à leur encontre. Il remercie ensuite l'équipe de Monsieur MARCHAND de s'engager pour les 6 ou 7 ans à venir. Il ajoute qu'il n'ira pas plus loin dans les critiques.*

Selon l'article 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire nouvellement élu donne lecture de la Charte de l'élu(e) local(e) telle que prévue à l'article L 1111-1-1 du même Code. Il en remet ensuite une copie à chaque membre du Conseil Municipal accompagné du chapitre III du code relatif aux conditions d'exercices des mandats municipaux (CGCT – partie La Commune, titre II).

Monsieur DOLÉ indique que la prochaine séance aura lieu le 30 mars, à 19 H 00.

*Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 58*

**M. Jean-Michel BEAUFFRETON**  
Secrétaire de séance



**M. Didier DOLÉ**  
Maire

